



**Compte rendu de la séance plénière du Conseil Consultatif Citoyens**

**Quartier de l'Île - Saint-Aubin - Saint-Maurille - Val du Louet**

**Du mardi 14 mai 2019.**

----- Ouverture de la séance à 20 heures. ----- Salle « Marguerite d'Anjou » -----

**Présents** : Éric Boireau, Annette Bonnier, André Boudier, Olivier Caillé, Pierre Davy, Robert Demazières, Laurent et Laurence François, Gilbert Guillou, Moricette Jarry, Christiane Krine, Jacqueline Lecoq, Didier Lefebvre, Louissette Marolleau, Jacqueline Marvy, Jean-François Marvy, Odile Meilleroux-Sabic, Catherine Vogels

Soit : **18 présents.**

**Excusés** : Thierry Fournier, Frédérique Gautier, Martine Héry, Patricia Jesus, Xavier Joubert, Delphine Lecomte, Jacques Minetto Jean-Claude Quettier, Dolorès Samson, Thierry Vigogne.

Soit : **10 excusés.**

**Absents** : Philippe Masse, Sidi Kamal Regragui,

Soit : **02 absents.**

----- Le **CCC** compte : **30 membres.**

## 0) Validation du dernier Compte-rendu

----- Secrétaire de séance : Christiane Krine.

## 1) Point PPRI – Jean-François MARVY

Les dernières inondations historiques ont eu lieu en 1856 et 1982 aux Ponts de Cé.

L'Etat a obligation de protection des populations et des biens pour les risques naturels et les risques technologiques (SEVESO, ardoisières, stockage pétrole...)

Le PPRI du Val d'Authion et celui du Val du Louet ont fait l'objet d'un arrêté de révision totale.

Actuellement pour le Val d'Authion l'étape de révision vient de se dérouler :  
Enquête publique (45 jours du 24/09 au 07/11 2018) et vote par chaque municipalité  
Edition des cartes d'aléas, des cartes de risques, des cartes de zonage.  
Redéfinition du règlement et des contraintes liés à chaque zone.

Pour consulter : PPRI Val Authion ou PPRI Val du Louet

L'arrêté de PPRI Val d'Authion a été publié le 7 mars 2019. Il était opposable 2 mois à compter du 8 avril 2019

Ce nouveau PPRI affiche 80% de zone inondable sur la commune des Ponts de Cé.

## 2) Parcours patrimoine de Saint Maurille – Pierre DAVY

7 lutrins finalisés, la mise en place est projetée pour fin juin 2019.

L'inauguration aura lieu pendant les journées du Patrimoine (septembre 2019)

Le trajet sera à finaliser entre le Port du Grand Large et le « Terminus » en bas de la Roche de Mûrs-Erigné.

----- Liste des lutrins :

- Port du Grand Large.
- Rue du Commandant Bourgeois.
- Paroisse Saint Maurille et Eglise Saint Maurille.
- Cloître Saint Maurille.
- Le Bosquet.
- La villa Suzanne.
- Rue Pasteur.
- Rue de la Gare.
- Le Terminus (château Bessonneau).

### 3) **Bilan de la Charte de l'Arbre – Moricette JARRY**

- Compte-rendu rendez-vous du 10 mai 2019 avec Robert Desoeuvre :
- 6015 arbres sur la commune (+ 400 en 1 an)
- 72 arbres abattus – 99 plantés (les plantations ont surtout lieu dans les nouveaux quartiers)
  
- Arbres fruitiers :
  - R. Desoeuvre a des questionnements sur l'opportunité de planter des arbres fruitiers.
  - L'idéal serait de confier les fruitiers à une association d'habitants qui s'engagerait à les entretenir
- arbres le long de la baignade :  
Finalement les arbres ne seront pas abattus, juste élagués.
- Parc Debussy : Les arbres sont en bonne santé
- Ecole de Sorges : un marronnier pose problème sur le plan de la sécurité – Examen en cours
- Arbres non protégés pendant les travaux :
- Les entreprises ont été destinataires de la charte de L'Arbre.
- 2 conducteurs de travaux sont chargés de faire appliquer les engagements.
- Monsieur Desoeuvre va refaire de la communication et de la pédagogie
  
- A noter un état de fait qui interroge : le diagnostic des 6015 arbres de la commune a été confié à l'entreprise « du Bonzaï au Séquoia », juge et partie, puisque c'est la même entreprise qui ensuite abat les arbres malades ou à risques.
  
- Autres sujets vu avec R. Desoeuvre :
  - Pas de journée du Développement Durable en 2019.
  - Questions sur le manque de civisme (environnement dégradé).
  - L'élu propose qu'une liste de sujets soit évoquée par articles dans « Cé l'info » - ( Il attend une liste de propositions).

### 4) **Point sur « l'Art en Cé Jardins » - Didier LEFEBVRE**

- La manifestation aura lieu le dimanche 16 juin 2019.
- (Journée de la Loire à Vélo sur le circuit Saumur/Bouchemaine).
- 3 jardins seront ouverts sur chaque quartier
- 24 artistes
- Idée originale pour les personnes âgées de l'EHPAD, elles pourront se déplacer avec la solution du Via Vélo (Vélo avec remorque)
- Dans le document, il y a une information sur les CCC et leurs actions.

#### **Aménagement des parcs de sports.**

Le budget optionnel de 27 000 euros pour réaliser tous les travaux a été voté. Il comprend le terrain de tennis de l'île, le parc multisports et le réaménagement du parc des Sports Saint Maurille.

### 5) **Chasse au Trésor – Gilbert GUILLOU**

Rappel : en 2018 il y a eu 157 participants.  
90 adultes : 67 enfants.

Une nouvelle Chasse au Trésor est prévue pendant la journée du Patrimoine, le 22 septembre 2019.

De 9h30 à 13h00.

Il y aura comme l'année dernière 6 énigmes à trouver et une énigme finale. (Appel à idées...)

A noter que contrairement à ce qui avait été prévu à l'origine, le rendez-vous à 9h30 pour cette nouvelle chasse au trésor aura lieu salle du « Cloître Saint Maurille », comme l'année dernière et non pas salle « Marguerite d'Anjou » comme prévu initialement.

A priori, Hugues Vaulerin, compagnie Théâtrale au PAVE, prévoit de faire un Escape Game sur la même journée.

#### **6) Baillée des Filles – Odile Meilleroux – Sabic**

Le CCC, accompagne le comité des Fêtes en charge de l'organisation de la Baillée des Filles.

- Aide au pavoisement par le contact et la distribution de drapeau auprès des habitants du quartier de l'Ile.
- Distribution des programmes et flyer sur le stationnement.
- 
- Un barnum sera mis a disposition du CCC, pour proposer un « jeu de pistes » - Des petits lots seront distribués aux participants.

#### **7) Aménagement du Port des Noues – Christiane Krine**

- Le concept de l'aménagement définitif sera présenté par le centre de formation du Fresne en plusieurs scénarii dans la première semaine de Juillet 2019 aux élus et membres du CCC qui suivent le projet.

Ensuite, après le choix du projet, celui-ci sera présenté à l'Architecte des Bâtiments de France.

Après validation et financement du matériel nécessaire par la mairie, une autre équipe d'élèves en formation procèdera à la construction entre les mois d'octobre 2019 et mars 2020.

En attendant la prochaine étape de mise en place de l'aménagement se déroulera le 19 mai 2019, date de la journée citoyenne, pendant laquelle il est proposé aux habitants de venir construire des bancs, chaises longues, etc.....pour meubler l'espace pendant l'été 2019.

La ville a accepté de financer les frais de cette manifestation à hauteur de 850 euros et mettra en place la logistique nécessaire.

Avis aux bonnes volontés !!!

#### **8) Quai de Jemmapes et Port du Grand Large – Catherine Vogels.**

- l'expérimentation du sens unique a été un échec. Il a été remis en place une circulation à 2 sens.
- Une bande blanche et des espaces ont été tracés pour délimiter les passages à sécuriser – une vitesse limitée à 30 km/heure est marquée sur la chaussée.
- Cet aménagement a nécessité un budget de 15 000 euros.

- Un régulateur de circulation a été installé au bout de l'avenue Defois, ce qui rend le trafic plus fluide à ce carrefour.
- 
- Un radar a été mis en place Port du Grand Large.
- Ressenti des habitants : Pas de changement – Danger permanent au moment des flux des véhicules (horaires d'entrée ou de sorties du travail).
- On observe de fréquentes disputes entre les flux entrants et sortants de Saint Jean de la Croix à propos du passage prioritaire.
- 
- Des études sont en cours – Elles seront présentées lors de la réunion de fin de mandat le 22 mai à 19 heures – Salle du Cloître

### **Divers**

- Une réunion de bilan du travail des CCC aura lieu le 3 juillet 2019 à 20 heures, salle « René d'Anjou ».  
Tous les membres sont invités.

## **9) Pot Convivial.**

Fin de réunion : 22h30